



MALTRAITANCE DES ENFANTS – PARTIE 1 :

Taux de signalements durant la pandémie de COVID-19 au Canada et dans les provinces des Prairies

La réalité

On ne connaît pas les chiffres exacts, mais on sait que les signalements de maltraitance chez les enfants au Canada ont diminué en mars 2020. On s'attend à ce qu'ils augmentent au cours des prochains mois alors que les enfants se retrouveront de nouveau en présence de dénonciateurs potentiels. Se préparer au retour des enfants et être à l'affût des conséquences de la période de confinement, particulièrement dans les Prairies, est essentiel pour faire face au problème.

Les directives invitant la population à s'isoler et à rester à la maison pendant la pandémie de COVID-19 ont entraîné une augmentation de l'anxiété, des difficultés financières et du stress en général. Ces facteurs sont historiquement reconnus pour engendrer une violence accrue au sein des familles. Outre ces facteurs, les enfants n'ont pas été quotidiennement en contact direct avec des professionnels et des personnes de confiance comme des enseignants, des médecins, des conseillers, des voisins, des membres de la famille élargie ou des pairs.

L'isolement des régions rurales et éloignées des provinces des Prairies jumelé à l'isolement lié à la pandémie a contribué à réunir les conditions propices à la maltraitance physique et psychologique des enfants, à la négligence envers eux et à leur exposition à la violence entre partenaires intimes (VPI). De nombreux autres cas de maltraitance risquent de se produire et de passer inaperçus durant cette période. On s'attend à une hausse des signalements de maltraitance et d'exposition des enfants à la VPI lors de la reprise graduelle des activités et à la rentrée scolaire.



Statistiques sur les signalements de maltraitance des enfants et d'exposition à la VPI

Canada

Selon l'organisme Les enfants d'abord Canada, les signalements de maltraitance des enfants ont augmenté partout au Canada dans les premiers jours de la période de confinement.

Les enseignants comptent pour 33 % de tous les signalements de maltraitance.

Les signalements ont chuté de 30 à 40 % depuis la mi-mars.

Saskatchewan

En 2018, cette province détenait le taux de VPI le plus élevé au Canada.

Les incidents de VPI étaient de 1 066 pour 100 000 personnes en 2018.

Les cas de violence familiale envers les enfants et les jeunes s'élevaient à 453 cas pour 100 000 personnes en 2018.

Le nombre de signalements de maltraitance des enfants a diminué depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Manitoba

Avant la pandémie, le service de police de Winnipeg recevait en moyenne 44 signalements de violence familiale par jour. On s'attend à une hausse à cause de la COVID-19.

À Winnipeg, environ 90 % de tous les signalements de maltraitance avant la pandémie ont été effectués par des enseignants.

Les signalements de maltraitance des enfants ont diminué depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Alberta

Au Zebra Child Protection Centre d'Edmonton, les signalements de maltraitance ont diminué de 31 % de la mi-mars à la mi-avril 2020.

Selon la Alberta Law Enforcement team (équipe d'intervention et d'application de la loi de l'Alberta), le taux de signalements liés à l'exploitation des enfants sur Internet a augmenté de près de 121 % en avril 2020 par rapport à leur moyenne mensuelle des deux dernières années.

Voies d'intervention

- Reconnaître le risque plus élevé de violence familiale liée à l'isolement dans les régions rurales et éloignées, au stress et aux pressions économiques accrus.
- Accroître la communication avec les familles et réévaluer fréquemment le niveau de risque.
- Écarter les menaces en rapport avec la pandémie de COVID-19 ou couper le lien affectif avec l'agresseur, qui pourrait empêcher l'enfant de signaler les sévices subis ou d'obtenir de l'aide.
- Être prêt à répondre à une hausse des services requis à mesure que les activités reprennent dans les provinces des Prairies et que les enfants sont de nouveau en contact avec d'autres membres de la communauté.
- Sensibiliser et préparer les intervenants à la divulgation et au signalement des cas de maltraitance.
- Continuer d'améliorer l'offre de prestation de services virtuels et l'accès aux services, particulièrement dans les régions rurales et éloignées.

Pour consulter les sources et les documents originaux, visitez le www.childtraumaresearch.ca

Cette publication a été réalisée grâce au généreux soutien de :